

## « SolidariToit » devient association

Notre communauté est souvent sollicitée pour héberger une personne ou une famille. La solidarité vécue jusque là naturellement, mais sans cadre associatif, a permis d'apporter de l'aide aux personnes qui nous sollicitaient :

- Thomas et Samuel accueillis au local Jo Moine.
- Fistiana et Hortance accueillis un an chacune par un particulier. Fistiana a pu aller sereinement au bout de sa grossesse jusqu'à la naissance de Nicolas, Hortance a suivi une année scolaire au Lycée professionnel « Les Collines »
- Hans, sdf, hébergé à la cure quelques mois le temps de se remettre d'une grave opération.
- et dernièrement la famille de Christian et Sandrine et leurs cinq enfants.

Pour cette famille et leurs enfants, nous avons lancé un appel et votre réponse a été à la hauteur des espérances :

- 1500€ collectés lors des différentes quêtes du dimanche
- plus de 30 promesses d'aide ponctuelle ou dans la durée.
- un jeune couple parti quelques mois à l'étranger, touché par le mail reçu à 10.000km de Rive de Gier et qui propose de prêter leur logement, le temps de trouver, pour cette famille, un appartement sur Rive de Gier. Ce geste mérite d'être souligné à sa juste valeur, tant l'appartement, lieu de vie d'une famille, lieu rempli de souvenirs, de joies et parfois de peines est le lieu d'intimité par excellence.

Même admiration pour cette personne qui a proposé spontanément d'ouvrir sa porte à Fistiana et Hortance. Avec Fistiana des liens perdurent au-delà de la période d'hébergement, au point pour cette personne, d'être un peu une grand-mère de substitution pour Nicolas.

Dans chaque cas, accorder sa confiance sans connaître les destinataires... voilà qui force le respect. D'autant que, si la générosité du geste est la première condition nécessaire elle peut ne pas être suffisante à elle seule : l'accueil est rarement un long fleuve tranquille. Les difficultés, voire les traumatismes, de la vie « d'avant », la culture, la langue ou la difficulté à s'adapter à une nouvelle vie, souvent éloignée des « rêves d'avant », sont autant d'obstacles qui peuvent surgir sur la route et faire traverser aux deux parties concernées des moments de doute, de désillusion ou de découragement. Dans ces moments là il est important d'être soutenu pour continuer à avancer. Pour tout cela, pour donner plus de force, de liens, de visibilité à cette généreuse solidarité vécue de manière désintéressée, mais qui pourrait durer, la décision a été prise de créer une association.

1<sup>er</sup> juillet : Assemblée générale constitutive et désignation de 13 membres au Conseil d'Administration

1<sup>er</sup> juillet : 1<sup>ère</sup> réunion du C.A. et élection du bureau :

Président : *Jacques BROSSÉ*

Trésorière : *Marie-Thérèse MOUTON*

Secrétaire : *Bernadette SERVOLLE*

Vice-présidente : *Marguerite REY*

Trésorière adjointe : *Paulette BONCOMPAIN*

Secrétaire adjointe : *Françoise NINET*

11 juillet : Enregistrement de la création de l'association par la Préfecture de la Loire sous le titre de :

**Comité de parrainage pour un logement – SolidariToit – canton de Rive de Gier**

20 juillet : Parution de cette création au Journal Officiel « Associations et Fondations »

26 juillet : emménagement de la famille de Christian et Sandrine à Rive de Gier

Pour la recherche de l'appartement, pour le meubler et pour le déménagement, la solidarité ne s'est pas démentie et a joué à plein...

Que tous les acteurs à différents titres - accueil, soutien, partage - soient ici chaleureusement remerciés.

La création de cette association permettra d'aller plus loin dans la solidarité et les aides. Il ne s'agit pas uniquement d'héberger gratuitement (*lorsque c'est possible, une juste participation est demandée pour couvrir une partie des charges d'eau, d'électricité et de gaz*), mais aussi d'apporter une aide dans les différents aspects de la vie des personnes ou familles bénéficiaires ( les démarches diverses, la recherche d'emploi, le transport, la nourriture, etc....).

Une des limites étant dans les capacités de financement de nos actions, d'où l'appel à des donateurs pour un engagement régulier et dans la durée. (*voir l'imprimé sur une autre page*)

Merci d'accueillir cette demande.

Le bureau de SolidariToit